

18-19 MODE D'EMPLOI.

Paroisse Louis-Edouard Cestac,
Eglises Sainte-Marie, Saint-Joseph, Saint-Michel.

Il y aura possibilité d'inscrire l'enfant soit en Juin (conseillé) soit en septembre...
Une nouveauté...due au changement de rythme scolaire...

Pour la catéchisation de votre enfant,
Chaque famille a le choix
entre le mercredi ou le samedi matin,
de 9h30 à Midi,
toujours les semaines scolaires impaires.

Inscriptions de Juin 2018 pour 2019.

***les Lundi 11, Mardi 12 , Mercredi 13** entre 16h et 19h à la Salle Paroissiale.

Inscriptions de septembre 2018 pour 2019. Soit :

***le Mercredi 5 septembre** entre 16h et 19h à la Salle Paroissiale.

***le Samedi 8 septembre** entre 9h et 12h à la Salle Paroissiale.

Merci de venir avec le « dossier complet »....

- les 40€ ttc pour l'année, si chèque, libellé à l'ordre de « Paroisse Sainte-Marie »
- la fiche d'inscription jointe dûment remplie,
- l'autorisation parentale médicale signée (jointe également)
- Le certificat de baptême (s'il est nouveau), ou la date de son baptême s'il l'a été sur Ste-Marie, St-Joseph ou St-Michel.

La Rentrée des Caté pour L-E. Cestac aura lieu la semaine 39.

-Les mercredi 26 septembre et samedi 29 septembre. (9h30 à 12h00)

-Le calendrier de l'année paraîtra pour août. Il sera sur le site.

La ou les dates de communion seront fixées plus tard.

* Peu importe si votre enfant est dans une école publique ou privée, vous avez le choix de le catéchiser soit le mercredi soit le samedi de 9h30 à Midi, les semaines impaires.

***Il y aura catéchisme les semaines impaires.**

(sauf départ en vacances le samedi, ou le caté du samedi sera avancé d'une semaine.)

***Les Réunions de Parents :**

Les CE2, mercredi 3 octobre à 19h30. / Les CM1-CM2, Jeudi 4 octobre à 19h30.

Nota bene : toutes ces informations seront mises sur site pour la fin mai.
Merci d'informer d'autres parents pour le catéchisme...